AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-12-77172838

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : ~~50 F~~ 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 171 — 28 DECEMBRE 1977

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES ET QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nous demandons à nos abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement de bien vouloir le faire le plus rapidement possible.

Nous rappelons que le prix de l'abonnement ordinaire est fixé à 60 F pour 1978. Pour plus de détails, se reporter au Bulletin du 25 Novembre.

Nous remercions les nombreux abonnés qui ont répondu à notre enquête. Nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir nous retourner le questionnaire joint au Bulletin du 25 Novembre.

*
* *
*

GROSSE ALTISE — /COLZA/

Les températures relativement basses enregistrées lors des récentes périodes froides ont stoppé le développement des larves de la grosse altise et les derniers sondages réalisés montrent que la situation n'a guère évolué depuis le Bulletin du 15 Novembre. Il conviendra cependant d'effectuer un sondage début Janvier, notamment dans les parcelles où aucune intervention n'a été réalisée contre les adultes fin Septembre, afin de s'assurer que le seuil d'intervention fixé à 2-3 larves âgées par pied n'est pas atteint.

JAUNISSE NANISANTE — /CEREALES/

Malgré les froids récents, des pucerons sont actuellement observés sur orges et blés d'hiver, notamment dans la région de CHATEAU-RENAULT (37).

Les températures actuelles ne permettent pas l'envol des ailés et de nouvelles contaminations provenant de l'extérieur ne sont donc pas à craindre en ce moment.

Par contre, sur les parcelles qui abritaient des pucerons en Novembre dernier, il convient d'effectuer des sondages et d'intervenir lorsque ceux-ci révèleront de fortes populations de pucerons, de l'ordre d'une dizaine en moyenne par pied.

/LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE/

De nombreux ennemis de la vigne tels l'ESCA, l'EXCORIOSE, l'ANTHRACNOSE, l'ERINOSE, l'ACARIOSE et les COCHENILLES, peuvent être combattus par des traitements d'hiver.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P./201

L'ESCA

Pour de multiples raisons : coût du traitement, taille plus rapide confiée parfois à une main-d'oeuvre moins qualifiée... l'ESCA ou apoplexie de la vigne est une maladie en recrudescence. Elle peut entraîner à terme le dépérissement de la plante et l'attention des viticulteurs doit être à nouveau attirée sur cette maladie qui est favorisée par des périodes humides.

La maladie peut prendre deux formes :

* Une forme lente, c'est la plus fréquente ; des taches apparaissent sur les feuilles, elles sont grandes et isolées, brunes ou rouges, et localisées entre les nervures. Des nécroses peuvent être visibles sur le bord du limbe et les souches atteintes dépérissent lentement.

* Une forme brutale, plus rare ; des bouchons gommeux ou thylles se forment dans les vaisseaux conducteurs entraînant un flétrissement brutal de la plante et une mort rapide.

Pour lutter contre cette maladie, seuls des traitements d'hiver sont efficaces ; ils doivent être effectués après la taille et 2 à 3 semaines avant le débourrement avec une solution d'ARSENITE DE SOUDE à la dose voulue pour qu'il y ait 1 250 grammes d'ARSENIC par hectolitre.(Pyralion double, Pyralesca double, Pyravigne double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double).

La pulvérisation doit être abondante, appliquée pas trop tôt après la taille et pas trop tard pour éviter les brûlures, en utilisant un pulvérisateur à dos équipé d'une lance munie d'un interrupteur et d'un jet à cône étroit. L'ARSENITE DE SOUDE est un produit très toxique pour l'homme et les animaux et doit donc être manipulé avec beaucoup de précautions.

Ce traitement doit être complété par l'élimination des foyers d'infection en arrachant et en brûlant les souches mortes, en évitant éventuellement les grosses plaies de taille qui peuvent être une porte d'entrée pour le champignon. L'opération, pour avoir de bons résultats, doit être renouvelée deux à trois ans de suite.

L'EXCORIOSE

L'EXCORIOSE est une autre maladie cryptogamique qui affaiblit la plante, pouvant ainsi compromettre la longévité d'une vigne. Les rameaux atteints blanchissent et se ponctuent de noir, des nécroses apparaissent à leur insertion sur la souche. Les pousses se rabougrissent et de nombreux bourgeons avortent. Cette maladie est favorisée par les printemps humides.

Pour la lutte, deux époques d'intervention sont possibles : l'hiver ou le printemps.

* Les traitements d'hiver sont vivement conseillés dans tous les cas de présence du champignon. Les essais effectués ces dernières années ont montré l'efficacité des traitements effectués pendant le repos de la végétation avec de l'ARSENITE DE SOUDE, à la dose voulue pour avoir 625 grammes d'ARSENIC par hectolitre d'eau. Les colorants nitrés (600 g/hl), les huiles jaunes (1,5 litres à 2 litres d'huile réelle + 100 à 150 g de DNOC par hectolitre) ont également une certaine efficacité.

La pulvérisation doit être abondante, faite avec soin à l'aide d'appareils à lance ; les pulvérisateurs à grand travail, à jet porté et surtout pneumatiques sont mal adaptés à ces traitements.

* Les traitements de printemps, complémentaires des traitements d'hiver, sont réalisés après le débourrement. Sous la dépendance des conditions climatiques du printemps, leur résultat est plus aléatoire.

L'ANTHRACNOSE

Cette maladie se rencontre parfois certaines années lorsque les conditions climatiques lui sont favorables. Elle se manifeste :

- sur les feuilles par de petites taches anguleuses, noires violacées, de 2 à 5 mm qui finissent par se dessécher et tomber en laissant un trou irrégulier.

.../...

P 123

- sur les parties jeunes des rameaux par des taches allongées, creusées, grises au centre et cernées de noir.

- sur les grappes par la dessiccation totale des grappes jeunes ou l'apparition de taches, analogues à celles des rameaux, sur des grappes plus âgées.

On peut combattre cette maladie en hiver en effectuant un traitement après la taille avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de Fer et 2 litres d'Acide sulfurique pour 100 litres d'eau. Toutefois, cette formule ne peut pas être utilisée sur des vignes conduites sur fil de fer.

L'ERINOSE ET L'ACARIOSE

Ces deux affections sont causées par deux minuscules acariens invisibles à l'oeil nu. Elles se rencontrent assez fréquemment dans de nombreux vignobles de la région CENTRE. Les dégâts sont d'autant plus graves que les conditions climatiques sont défavorables à la végétation comme en 1977.

Les symptômes de l'ERINOSE sont caractéristiques. Les piqûres nutriciales du ravageur provoquent des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage blanc ou parfois rosé, très épais qui ne peut pas être confondu avec celui formé par le Mildiou. Lorsque les attaques sont précoces, peu après le débourrement, elles peuvent provoquer un avortement des grappes et un arrêt du développement des pousses.

Les dégâts de l'ACARIOSE sont plus difficiles à identifier. C'est peu après le départ de la végétation que les symptômes sont les plus visibles. Les feuilles attaquées sont plus ou moins gaufrées, duveteuses. Les nervures sont apparentes, la croissance des bourgeons semble arrêtée, les entre-noeuds restent courts. Dans les cas graves, les pousses peuvent se dessécher et disparaître. Elles sont alors remplacées par de nouvelles pousses issues de bourgeons secondaires. Les souches présentent alors un aspect buissonnant caractéristique.

Les deux affections peuvent être combattues à la fin de l'hiver, 2 à 3 semaines avant le gonflement des bourgeons, par des spécialités commerciales contenant en association des huiles anthracéniques et des colorants nitrés (1 350 g d'huile + 300 g de DNOC par hectolitre) (Véraline 3, Seppic Vigne) ou encore par de l'ENDOSULFAN sous forme huileuse à raison de 60 g de matière active par hectolitre et jusqu'au stade bourgeon éclaté (pointe verte).

LES COCHENILLES

Ces ravageurs se rencontrent rarement dans la région CENTRE. Ils provoquent l'apparition de la fumagine sur les sarments. Pour les combattre, on peut utiliser un des produits suivants :

* ARSENITE DE SOUDE : 625 g d'ARSENIC par hectolitre,
* COLORANTS NITRES (DNOC) : 600 g par hectolitre,
* DINOTERBE (Sel d'Ammonium) : 600 g par hectolitre,
* DINOTERBE + HUILE DE PETROLE : (450 g + 600 g) par hectolitre.
* HUILES JAUNES, OLEOMALATHION, OLEOPARATHIONS, aux doses homologuées pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers.

REMARQUE : Ces traitements doivent être effectués avant le débourrement. Les huiles jaunes, l'oléomalathion, et les oléoparathions sont contre-indiqués sur Gamay qui est sensible aux huiles blanches.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P202

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Poursuivre la protection en l'étendant aux variétés tardives à cueillir après le 20 août. Pour le choix des produits se référer au bulletin n° 103 en suivant les prescriptions d'utilisation avant récolte.

CULTURES LEGUMIERES

TRAITEMENTS DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES, ENTREPRISES ET GROUPEMENTS AGREES ET AUX UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté.

Un document général envoyé aux conseillers horticoles intéressés et intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes" fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants :

- au niveau de la préparation du terrain pour le traitement :
la température, l'humidité relative, la porosité, les matières organiques et les amendements calcaires,

- au niveau du traitement proprement dit :
la dose, la durée de contact, la fréquence du traitement.

- au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture :
l'aération, le "lessivage".

Pour tout renseignement s'adresser aux conseillers spécialisés de la profession et aux agents du Service de la Protection des Végétaux.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD

P203